

Année 2021-2022

Date d'arrivée du dossier :

(Réservé CFA)

MAJ : 01/07/2021



ARCPP
CFA Pharmacie
49 Av. Pont de Bois BP 60272
59665 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX
Tél : 03 20 59 17 17

PHOTO

à coller SVP

DOSSIER D'INSCRIPTION

CQP DERMO-COSMETIQUE PHARMACEUTIQUE

Lieu de formation : Villeneuve d'Ascq - **Jour de formation** (le jeudi et quelques mardis éventuellement)

Partie Réservée CFA :

ETAT CIVIL DU CANDIDAT

Nom de naissance _____ Nom d'épouse : _____

Prénom : _____ Date de naissance : | ____ | ____ | ____ |

Lieu de Naissance : _____ N° de Département de Naissance : | ____ | ____ |

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Age à la date de rentrée en formation (sept 2021) : _____ ans et _____ mois.

Tél : | ____ | ____ | ____ | ____ | ____ | ou : | ____ | ____ | ____ | ____ | ____ |

Adresse e.mail : _____ @ _____ **(obligatoire)**

Situation avant cette formation : Apprenti - Salarié - autre : _____

Si inscrit à Pôle Emploi, N° d'inscription.....

Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER :

- CV
- Copie du Diplôme : Brevet Professionnel de Préparateur en Pharmacie ou Pharmacien
- Copie de votre Carte d'Identité (recto-verso)
- 1 photo d'identité + 1 à coller sur le dossier avec votre nom et prénom

PARTIE RESERVEE A L'EMPLOYEUR

NOM/Prénom : du Dirigeant : _____

Raison Sociale : _____

N° SIRET : _____ (14 chiffres) APE ou NAF: _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville _____

Téléphone : : | ____ | ____ | ____ | ____ | ____ | Fax : : | ____ | ____ | ____ | ____ | ____ |

Adresse e-mail : _____@_____

Caisse de retraite complémentaire ou organisme de prévoyance :

Effectif salarié de l'entreprise :

Nom, Prénom et date de naissance de votre tuteur au sein de l'officine :
.....

Le candidat suivra la formation CQP Dermo-cosmétique pharmaceutique dans le cadre de (Cocher la case correspondante) :

Plan de développement de compétences: CDI ou CDD

Contrat de professionnalisation(*) : CDI ou CDD

- dates de début et de fin de contrat : _____
Date de démarrage du contrat possible entre le 10 juillet et le 9 septembre 2021
Date de fin du contrat : 30 juin 2022

(*) Le contrat de professionnalisation peut être conclu après un contrat d'apprentissage

- dates de début des cours : septembre (inscription au + tard mi-octobre)

Lors de l'inscription d'un salarié en formation, vous mettez à notre disposition certaines de vos données personnelles.

Ces données sont destinées au suivi des apprenants, à la gestion des contrats de formation avec les financeurs et au contrôle des autorités de tutelle de la formation par l'alternance et depuis toujours nous nous engageons à les protéger.

Comme vous le savez le Règlement général relatif à la protection des données (RGPD) est entré en vigueur dans l'ensemble des pays de l'Union européenne et a renforcé le contrôle des données à caractère personnel.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit vous pouvez nous adresser votre demande.

Je reconnais que je suis informé du traitement de ces données personnelles et que je dispose d'un droit d'accès et de rectification par simple demande.

Fait à LeSignature :

Modalités de financement



	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES CDD / CDI (pas de durée hebdomadaire)	CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION JEUNES ET ADULTES
OBJECTIF	Adapter et développer les compétences des salariés	Favoriser l'insertion ou le retour à l'emploi des jeunes et des adultes par l'acquisition d'une qualification professionnelle
PUBLIC	Tout salarié d'une officine CDD/CDI	Jeunes (16 à 25 ans révolus) qui peuvent par ce biais compléter leur formation (après un contrat d'apprentissage) + les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus
DUREE DE LA FORMATION (tolérance d'une absence <40h en début de formation)	278 heures sur 9 mois (le jeudi et quelques mardis) de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h = 40 jours de formation en centre	
DUREE DU CONTRAT	Le départ en formation est alors assimilé à l'exécution normale de son contrat de travail	Une tolérance de 2 mois moins 1 jour avant le démarrage des cours et date de fin au plus tard le 30 juin
PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION	Les frais pédagogiques sont réglés par l'OPCO EP à l'organisme de formation soit 278h *20€ = 5560€	
Demande de prise en charge	via votre espace en ligne de l'OPCO EP Contact téléphonique : 09 70 83 88 37- choix 2	le contrat signé est à renvoyer à l'OPCO EP à BOVES
Possibilité d'Indemnité de Salaire	AUCUNE	10€/h soit 2780€
REMUNERATION DU CANDIDAT Titulaire d'un diplôme NIVEAU IV : BAC-BP - 16-20 ans - 21-25 ans 26 ans et + (NIVEAU IV & NIVEAU III) Titulaire d'un diplôme NIVEAU III : DUT-BTS 16-20 ANS & 21-25 ans	Si la formation est suivie pendant le temps de travail, la rémunération est intégralement maintenue	Selon LE NIVEAU (voir ci-dessous) 65 % du smic 80 % du smic 85 % du salaire minimum conventionnel sans être inférieur au smic (exonération des cotisations patronales des demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus. 90 % du smic
Aide exceptionnelle pour les contrats signés entre le 1/7/20 et le 31/12/21	NON	8000€ pour l'alternant (jusqu'à 29 ans révolus)
AIDES : Interlocuteur à contacter Pôle Emploi	NON	Aide forfaitaire à l'employeur (AFE) versée par pôle emploi, pour l'embauche d'un demandeur d'emploi âgé de 26 ans ou + (jusqu'à 2000€) Aide à l'embauche d'un demandeur d'emploi de 45 ans et plus, versée par pôle emploi (jusqu'à 2000€) cumulable avec l'AFER Réduction générale de cotisations sociales patronales de la part de l'URSSAF
Aide à l'exercice du tutorat	NON	OUI si le bénéficiaire a 1 niveau scolaire inférieur au niveau IV à l'entrée du contrat. DONC IMPOSSIBLE D EN BENEFICIER

Informations non contractuelles – mise à jour le 20/5/2021

Les informations portées sur ce dossier font l'objet d'un traitement informatisé destiné à valider votre inscription, organiser le suivi avec les tuteurs formateurs, organiser votre inscription aux évaluations de la formation, vous déclarer à la CPNEFP de la pharmacie d'officine (organisme certificateur), valider la prise en charge de la formation par les organismes financeurs (OPCO-EP), répondre aux enquêtes administratives sur la formation.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Madame Martine ISIDORE, Directrice.

Par ailleurs, dans le cadre du droit à l'image, merci de compléter la formule ci-dessous à votre convenance :

Je donne mon accord pour que mon image soit utilisée dans le cadre de communication de l'ARCPP (événement ou document professionnel, répertoire des formateurs, site ou facebook de l'organisme de formation).

OUI

NON

Je reconnais que je suis informé du traitement de mes données personnelles et que je dispose d'un droit d'accès et de rectification par simple demande.

Fait à Le

Nom

Prénom

signature

METRO

Ligne 1, direction 4 cantons, sortie « Pont de Bois »

A la sortie du métro, prendre l'avenue du Pont de Bois à droite (passage sous une passerelle).

Premier rond-point : tout droit. Deuxième rond-point : immeuble dans l'angle droit.

AUTOROUTE

En venant de Paris ou de Lille :

Direction Villeneuve d'Ascq

Sortie N°4 - Pont de Bois

Au feu à gauche, sous l'autoroute

Tout droit, à 200m parking S5

ARCPP en face

En venant de Roubaix-Tourcoing :

Sortie Flers – Château

Rester sur la voie latérale

3^{ème} feu à droite, direction Pont de Bois

Tout droit, à 200m parking S5

ARCPP en face



Association Régionale des Cours Professionnels de la Pharmacie

49, Av. du Pont de Bois - BP 60272

59665 VILLENEUVE D'ASCQ

Tel : 03.20.59.17.17 Fax : 03.20.05.98.64

E-mail : contact@arcpp.org

www.arcpp.org



Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes :
- Actions de formation
- Actions de formation par apprentissage